VULBENS
Pays du Vuache

AVIS DE PUBLICITE APPEL A CANDIDATURES

<u>OBJET</u> : APPEL À CANDIDATURES POUR L'EXPLOITATION D'UNE GUINGUETTE COMMUNALE

<u>Contexte</u> : La Commune de Vulbens met à disposition une guinguette pour une activité commerciale et culturelle.

<u>Cadre Juridique</u> :
Ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.
L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par un arrêté municipal délivré à titre personnel. L'occupation est temporaire, précaire et révocable.
Procédure prévue à l'article L2122-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

<u>Redevance</u> :
L'occupation est consentie moyennant **une redevance fixée à 1000 €/mois.**

<u>Conditions d'exploitation</u> :
La mise à disposition est consentie pour la saison estivale du 17 mai 2024 au 22 septembre 2024.

<u>Dossier de candidature</u> :
Le candidat est invité à fournir un courrier comprenant notamment une proposition argumentée permettant à la commune de comprendre sa motivation et le fonctionnement envisagé pour assurer la réussite de son projet commercial et le respect des normes sanitaires en vigueur.

Ce dossier doit être impérativement composé :

<u>D'une partie administrative comprenant</u> :
- Lettre de motivation du candidat précisant son statut juridique et sa qualité à agir dans ce dossier de candidature
- Kbis de moins de 3 mois (ou déclaration au registre pour les associations)
- Attestation d'assurance récente mentionnant l'activité projetée

<u>D'une partie technique comprenant</u> :
Un descriptif complet des moyens d'exploitation permettant d'apprécier les investissements effectués, accompagné de photographies, de plans et les accessoires utilisés : détail des investissements, de réfrigération, éventuellement mobiliers ;

Un descriptif complet de la structure qui pourrait être éventuellement installée sur l'emplacement ou le terrain constituant le domaine public, accompagné de plans et visuels.

Toute information complémentaire que le candidat juge utile d'apporter pour la bonne compréhension de son dossier et la mise en perspective des conditions d'exploitation.

Dépôt des candidatures :

Date limite de dépôt des candidatures : **mardi 30 avril 2024**
Le dossier peut être remis uniquement :

- Par voie électronique à l'adresse suivante :
  contact@vulbens.fr
  Objet à mentionner : **Candidature emplacement Chemin de Boule**

Critères de sélection :
Les critères suivants seront pris en compte :

- Qualité du projet : présentation générale, intégration dans le site, qualité du matériel 40%
- Pertinence et qualité des produits ou services proposés 40%
- L'expérience ou la formation 20 %

L'exploitant retenu en sera informé par courriel et sera invité à signer l'arrêté portant autorisation et réglementation d'occupation du domaine public.

Contact :
Direction Générale des Services
Téléphone : 04 50 04 35 77
Courriel : contact@vulbens.fr